

Comptabilité - Exercice 1992 - Transferts de crédits

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les transferts à intervenir en dépenses et en recettes d'investissement, et d'approuver ceux intervenus en dépenses de fonctionnement depuis le 05/05/1992 jusqu'au 09/06/1992 inclus.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après :

**Section d'investissement
Demandes de transferts de crédits**

Montant du transfert	Imputation initiale	Libellé	Imputation nouvelle	Libellé
BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES				
8 500	903 50 235 00506 30000	Equipement sanitaire et culturel - Terrains d'éducation physique - Autres travaux communaux - Domaine des sports - Direction Générale des Services Techniques	903 52 232 00506 33000	Equipement scolaire et culturel - Bassins de natation - Travaux de bâtiments - Domaine des sports - Bâtiment
19 000	903 90 232 00509 47034	Equipement scolaire et culturel - Animation de quartiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la culture - Animation quartier «Planoise»	903 90 232 90007 33000	Equipement scolaire et culturel - Animation de quartiers - Travaux de bâtiments - Bâtiments animation socio-culturelle - Bâtiment
700 000 (1)	905 1 2140 00508 35000	Transports et Communications - CTB - Transports routiers - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de la voirie - Voirie	905 1 2150 00508 35000	Transports et communications - CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Domaine de la voirie - Voirie
471 000 (1)	905 1 232 00508 33000	Transports et Communications - CTB - Transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie - Bâtiment	905 1 2150 00508 35000	Transports et communications - CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Domaine de la voirie - Voirie
65 000 (2)	909 00 2147 00503 47020	Autres équipements - Formation professionnelle - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'économie - Formation professionnelle	908 6 232 83017 31000	Urbanisme et habitation - Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Usine-relais 3 rue Violet - Aménagement locaux d'activités - Architecture
350 000 (6)	922 210 76090 30100	Opérations immobilières et mobilières hors programme - Terrains - Emploi du produit d'aliénation de divers immeubles - Urbanisme	908 0 212 00501 30100	Urbanisme et habitation - Urbanisme - Opérations d'aménagement - Bâtiments - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière - Urbanisme
213 812 (7)	922 210 76090 30100	Opérations immobilières et mobilières hors programme - Terrains - Emploi du produit d'aliénation de divers immeubles - Urbanisme	908 0 212 00501 30100	Urbanisme et habitation - Urbanisme - Opérations d'aménagement - Bâtiments - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière - Urbanisme

Montant du transfert	Imputation initiale	Libellé	Imputation nouvelle	Libellé
30 000 931	1 610 20400	Personnel permanent - Rémunérations et charges - Rémunération du personnel permanent titulaire - Ressources Humaines	901 10 2147 89019 10100	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Bureautique - Informatique
500 000 936 (3)	20 606 35000	Voirie communale - Frais communs - Fournitures de voirie - Voirie	900 0 2331 00508 10100	Voirie - Voirie proprement dite - Travaux voies et réseaux (Voirie) - Domaine de la voirie - Voirie
105 000 942 (4)	1 603 32000	Sécurité et Police - Service d'incendie - Carburants - Parc Auto et Déchets	900 1 235 00517 56000	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Service d'incendie - Autres travaux communaux - Domaine de la sécurité - Corps de Protection Incendie
280 000 961 (2)	0 699 47020	Interventions économiques générales - Expansion économique régionale - Autres charges exceptionnelles - Formation professionnelle	908 6 232 83017 31000	Urbanisme et habitation - Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Usine-relais 3 rue Violet - Aménagement locaux d'activités - Architecture
BUDGET PRINCIPAL - RECETTES				
40 000 000 925 (5)	0 16 89146 20200	Mouvements financiers - Dette communale résultant d'emprunts et dettes à long ou moyen terme - Gestion active de la dette - Finances	925 0 162 89146 20200	Mouvements financiers - Dette communale résultant d'emprunts - Crédit Local de France - Gestion active de la dette - Finances

**Section de fonctionnement
Transferts de crédits réalisés**

Montant du transfert	Imputation initiale	Libellé	Imputation nouvelle	Libellé
BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES				
2 000 934	21 649 20400	Administration Générale - Administration Générale - Objectifs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines	945 21 649 20400	Sports et Beaux-Arts - Service Culturel - Objecteurs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines
4 000 934	21 649 20400	Administration Générale - Administration Générale - Objectifs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines	945 21 649 20400	Sports et Beaux-Arts - Service Culturel - Objecteurs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines
1 000 945	23 609 52020	Sports et Beaux-Arts - Musées - Autres fournitures - Musée Histoire	961 1 609 30100	Interventions économiques générales - Atelier d'urbanisme - Autres fournitures - Urbanisme
10 000 968	250 602 20400	Services agricoles industriels, commerciaux, gérés directement concédés - Service d'enlèvement des Ordures Ménagères - Habillement - Ressources Humaines	936 20 631 20400	Voirie communale - Frais communs - Entretien et réparation à l'entreprise - Ressources Humaines

1. Crédits nécessaires à l'acquisition et à l'équipement de matériel roulant (700 000 F + 471 000 F = 1 171 000 F).

2. Rénovation de trois ateliers et d'une salle à la pépinière d'entreprises 3 rue Violet (65 000 F + 280 000 F = 345 000 F).

3. Programme annuel de réfection de chaussées.

4. Remplacement de la cuve à carburant à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

5. Transfert après connaissance de l'organisme prêteur.

6. Crédits nécessaires à l'acquisition d'immeuble aux Consorts BARDA.

7. Acquisition de l'immeuble 19 ter, rue Mégevand.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise les transferts qui lui sont proposés.